

CESSION DE LA MAINTENANCE DEA-TM

IL Y A URGENCE POUR ACTIVER LES MOBILITÉS

**TOUTES LES MOBILITÉS
ENGAGÉES AU 31/8 SERAIENT
FINALISÉES AVANT LE
TRANSFERT**

La liste des personnes transférées
chez P2M sera figée au
30/09/2021.

Il y aura engagement des RH de
traiter dans le délai ci-dessus les
demandes de mobilité posées
avant le 31/08/2021.

**À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE IL
FAUDRA ÊTRE DANS L'URGENCE**

Il n'y aura plus d'engagement
après cette date. Les candidatures
resteront possibles mais la date
limite pour acter du mouvement
restera le 30/09/2021.

**DERNIÈRE RÉUNION DE
NÉGOCIATION LE 8 JUILLET.**

Contacts

CFE-CGC TECHNOCENTRE-AUBEVOYE
API : FR TCR LOG 056
cfecgctechno@gmail.com

SECTION SYNDICALE RENAULT LARDY
API : FR CTL L71 0 02
Tél : 01 76 87 73 07
Mail : cfecgclardv@orange.fr

Une 2ème offre allant dans le bon sens

La Direction a écouté les attentes exprimées la semaine
dernière par la CFE-CGC. Sa proposition a progressé en
ce sens :

LA MOBILITÉ EXTERNE OUVERTE JUSQU'AU BOUT

- Garantie de traitement des dossiers déposés
avant le 30/09/2021.
- DA accessible jusqu'au 31/12/2021.

DÉPART CHEZ P2M : LES 2 PRIMES REVUES ET L'INDEMNITÉ DE DÉPART EN RETRAITE PRISE EN COMPTE

- **Prime de parcours Renault** : 4 mois de salaire,
pour tous.
- **Prime d'accueil chez P2M** : Compensation de
75% de l'intéressement sur 3 ans pour tous.
- Différentiel sur l'**indemnité de départ en
retraite compensé pour les 56 ans et plus.**
- Sécuriser l'**activité** exercée pendant 5 ans.
- Sécuriser le **lieu de travail** pendant 5 ans.
- Maintien des **jours de RTT.**
- Maintien dans le temps de l'avantage des **tarifs
PGR**, selon l'ancienneté (15 ans).
- Organiser un parcours d'intégration chez P2M.
- Maintien des accès au **CSE Renault.**

La CFE-CGC a encore formulé plusieurs
propositions visant à bonifier cette seconde
proposition.

Le texte final sera établi et soumis à signature
des 3 organisations syndicales représentatives
du périmètre pour la fin de cette semaine.